

*L'ajournement*

Le nom de Moosehead ne vous dit peut-être rien, mais c'est celui d'une bière fabriquée au Nouveau-Brunswick. Elle est en vente dans cette province ainsi qu'en Nouvelle-Écosse, comme le sait le secrétaire parlementaire. On me dit même qu'elle est vendue aux États-Unis. En réalité, sur les quelque 400 marques de bière importées aux États-Unis, c'est la quatrième au chapitre des ventes. Curieusement, il est impossible d'acheter de la Moosehead à Ottawa ou au Québec. Je dirais même que l'on ne peut en acheter nulle part au Canada en dehors du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

● (1800)

Cela vous est probablement égal, madame la Présidente. Si vous buvez de la bière, vous buvez peut-être une autre marque, ou peut-être que vous n'en buvez pas, ce qui est probablement le cas. Néanmoins, ne trouvez-vous pas étrange que l'on ne puisse pas acheter de la bière Moosehead à Ottawa?

La raison de cela, c'est qu'il y a des «barrières commerciales entre les provinces». Comme vous le savez, madame la Présidente, le gouvernement a négocié un accord de libre-échange avec les États-Unis pour essayer de réduire les barrières commerciales entre nos deux pays. Nous sommes également en train de négocier, par le biais du GATT, la réduction des barrières commerciales à travers le monde. Cependant, pour une raison ou pour une autre, nous avons encore ici même au Canada des barrières commerciales qui touchent de nombreux produits, et pas seulement la bière Moosehead.

Ce ne sont pas les exemples qui manquent pour illustrer ces barrières commerciales interprovinciales. En 1985, le gouvernement du Québec a ordonné à la ville d'Aylmer de détruire une rue pavée de briques fabriquées en Ontario et de remplacer celles-ci par des briques fabriquées au Québec. Je me suis aussi fait dire que le Nouveau-Brunswick dispose d'une capacité excédentaire de traitement du poisson et que Terre-Neuve possède un surplus de poissons mais que les deux provinces ne peuvent joindre leurs forces à cause de ces barrières commerciales.

L'Ontario refuse de laisser entrer le lait produit au Québec. Le Québec interdit l'exportation du bois de construction qui n'est pas entièrement traité au Québec. On me dit que la Colombie-Britannique majeure de 50 p. 100 les vins de la Colombie-Britannique et de 110 p. 100 ceux de l'Ontario et du Québec. L'Ontario refuse même de vendre des vins du Québec et de la Colombie-Britannique. Comme vous pouvez le voir, Madame la Présidente, ce ne sont pas les barrières commerciales qui manquent.

Les préférences des gouvernements provinciaux en matière d'achat constituent, je suppose, une des pires barrières commerciales—et je pourrais ajouter que les gouvernements provinciaux ne sont pas les seuls coupables. Ils préfèrent souvent payer un fournisseur de leur province 5 ou 10 p. 100 de plus, plutôt que d'acheter meilleur marché à un fournisseur d'une autre province. Je connais très bien la situation puisque, lorsque j'étais membre de la Commission de l'énergie hydro-électrique de l'Ontario dans la région métropolitaine de Toronto, nous accordions une prime de 5 p. 100 aux entreprises locales. Pourquoi? Parce que le président de la Commission, un brave

type nommé Jack Christie qui en faisait partie depuis des années, était contrarié de voir que nos fournisseurs locaux faisaient l'objet de discrimination ailleurs; il a alors insisté pour que nous agissions de même envers les fournisseurs des autres régions du pays. Je connais donc très bien ce genre de barrières commerciales.

On me dit que 20 p. 100 des fabricants canadiens ont du mal à vendre leurs marchandises dans d'autres régions du Canada à cause des barrières commerciales. Que pouvons-nous faire pour régler le problème? Il faut reconnaître les efforts déployés par le gouvernement en vue de trouver une solution. En 1985, le gouvernement a établi un groupe de travail sur le commerce interprovincial que coprésidaient le directeur général fédéral du MEIR et le sous-ministre du Développement économique de l'Alberta. On visait ainsi à tenter de supprimer les barrières commerciales interprovinciales.

● (1805)

A la conférence des premiers ministres qui a eu lieu en novembre dernier, à Toronto—et j'y étais—le premier ministre (M. Mulroney) et les premiers ministres provinciaux ont chargé un comité ministériel d'examiner la question du commerce interprovincial et de chercher à améliorer la situation. En outre, le gouvernement fédéral a chargé un ancien bureaucrate fédéral, M. Jim Grandy, d'essayer de réduire les barrières commerciales dans des domaines comme les achats préférentiels, de même que pour la bière, le vin et les boissons alcooliques.

Nous avons beaucoup de comités, madame la Présidente, et ce qu'il nous faut maintenant, c'est passer à l'action. Ce serait une honte si les barrières commerciales entre le Canada et les États-Unis et entre le Canada et d'autres parties du monde étaient supprimées, mais que, pour une raison ou pour une autre, nous gardions les barrières interprovinciales.

Ce soir, je voudrais que le secrétaire parlementaire nous assure que le gouvernement, le ministre et lui-même vont nous débarrasser de ces barrières commerciales interprovinciales. Je voudrais qu'il nous dise quels progrès ont été accomplis en ce sens. Je voudrais qu'il nous garantisse, pour employer les mots des frères MacKenzie, qu'on va dire aux barrières commerciales interprovinciales de bien vouloir déguerpir.

**M. J. M. Forrestall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion industrielle et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Madame la Présidente, nous avons entrepris d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Je signale à mon cher ami et collègue que la bière Moosehead se vend au Texas.

**M. Redway:** Je le sais.

**M. Forrestall:** Ce que boivent les Texans se boit dans le monde entier.

Très bientôt, on pourra acheter la bière Moosehead en Colombie-Britannique et ici, en Ontario. Jamais un autre gouvernement ne s'est préoccupé autant que le gouvernement actuel des barrières artificielles, des barrières provinciales qui nuisent au commerce au Canada.